



FICHE D'INSCRIPTION 2024/2025

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LA GYMNASTE

NOM : _____ **PRENOM :** _____
DATE DE NAISSANCE : _____
ADRESSE : _____

CODE POSTAL : _____ **VILLE :** _____

NOM DE LA MERE : _____ **PORTABLE DE LA MERE :** _____
NOM DU PERE : _____ **PORTABLE DU PERE :** _____

e.mail : _____

Médecin traitant : _____ TEL : _____
Renseignements complémentaires (allergies...) :

AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné : M..

Responsable légal de l'enfant susnommée
déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche, et autorise les responsables du club à prendre toute mesure qu'ils jugeraient nécessaire, en cas d'urgence.

Fait à _____, le _____ SIGNATURE

REGLEMENT INTERIEUR : à lire absolument ! (pages 3 et 4)

Je soussigné (e).....
Responsable légal de l'enfant susnommée
Reconnais avoir pris connaissance **du règlement intérieur** ci-dessous

Fait à _____, le _____ SIGNATURE



AUTORISATION DE PRISE DE VUES

Je soussigné (e).....

Responsable légal de l'enfant ...

née le

AUTORISE

L'association US FRONTON GRS et son équipe à procéder à des prises de vues photographiques et vidéos lors des manifestations de l'association (entraînements, compétitions, gala, et autres....)

La diffusion des photographies et vidéos sera limitée à la présence des images et des vidéos :

- Sur le site de l'association : grsgymfronton.ovh
- sur le groupe privé Facebook de l'association « **Club GRS Fronton** » (que vous pourrez regarder après adhésion autorisée par l'administrateur à ce groupe réservé aux parents et aux gymnastes),
- sur le groupe privé « **INSTAGRAM** » (**dire le lien de parenté avec la gymnaste**)
- sur le panneau d'affichage de la halle des sports,
- dans les articles publiés dans les journaux,
- et dans le cadre de toute participation de l'association à une quelconque manifestation (gala, forum....)

Fait à

le

SIGNATURE

REGLEMENT INTERIEUR

L'association US FRONTON GRS est composée de bénévoles tant en ce qui concerne les membres du bureau que les encadrantes. Celles-ci sont non professionnelles et organisent le planning des cours en fonction de leurs propres obligations professionnelles ou scolaires et familiales en priorité. L'effectif des gymnastes est conditionné par le nombre d'encadrantes et de créneaux qu'elles peuvent assurer.

HORAIRES DES COURS :

Les jour (s) et horaires des cours sont fixés par chaque encadrante en début de saison.

Vacances scolaires : Les cours sont assurés ; cependant, si l'encadrante a trop d'absentes en raison des vacances, les cours seront annulés.

Les adhérentes s'engagent :

1° AU RESPECT :

- des règles de civisme requises en communauté
- des autres et de soi-même
- d'un comportement et d'un vocabulaire convenables
- du matériel et des locaux mis à leur disposition

Pour manquement à ces règles, la gymnaste sera convoquée par le bureau :

- **Après une première convocation : avertissement**
- **A la 2^{ème} convocation : exclusion de la gymnaste**

2° A LA DISCIPLINE :

- se munir de la tenue sportive demandée par l'encadrante
- aider l'encadrante de sport à ranger les équipements à la fin du cours
- arriver à l'heure aux cours et être assidue ; trop de retards et d'absentéisme sont constatés chaque année
- signaler toute absence par appel téléphonique, mail, SMS à la monitrice ; **au-delà de 3 absences non justifiées, la gymnaste risque l'exclusion**
- **Il est recommandé aux parents de laisser l'encadrante gérer seule leur enfant lors du cours ; s'ils souhaitent interpeller l'encadrante, ils doivent le faire uniquement en début ou en fin de cours.**
- **les parents ne doivent pas assister aux cours pour ne pas perturber les gymnastes et doivent attendre la fin du cours au niveau des gradins avant de les récupérer.**

3° COMPETITIONS

- Les équipes :

Les équipes sont constituées par les encadrantes en fonction des niveaux de compétition et des aptitudes des gymnastes, afin de rendre celles-ci homogènes ; **seules les encadrantes sont aptes à juger du niveau des gymnastes, de la composition des équipes, et du choix des remplaçantes ou doublantes.**

Les gymnastes inscrites en compétition ont obligation de participer aux différentes qualifications.

Le jour et heure de l'entraînement hebdomadaire est fixé en début de saison par l'encadrante **et sera non négociable** ; les gymnastes se doivent d'être assidues aux différents entraînements afin de ne pas perturber l'apprentissage des enchaînements ; en cas d'absence répétée, l'encadrante doit sans cesse recommencer et ne peut pas avancer ; en cas de défection d'une gymnaste en cours de saison, l'encadrante se voit dans l'obligation de changer tout son enchaînement, d'où un travail supplémentaire considérable.

L'engagement d'une gymnaste dans une équipe en début de saison se fait donc pour toute la saison. Seul un certificat médical de contre-indication justifiera un arrêt de la gymnaste.

- Les individuelles :

Suite aux demandes pour participer aux compétitions individuelles, les gymnastes sont choisies en fonction de leurs qualités sportives, de leur motivation, de leur assiduité, mais aussi en fonction du nombre de places limité de par le nombre d'encadrantes disponibles.

L'engagement de la gymnaste en « individuelle » implique un entraînement supplémentaire hebdomadaire d'où un investissement plus important tant de sa part que de la part des parents.

La gymnaste est donc engagée pour toute la saison « individuelle ». En cas de défection d'une gymnaste individuelle en cours de saison, il faut être conscient qu'aucune autre gymnaste ne pourra être engagée à sa place par manque de temps.

En conséquence, seul un certificat médical de contre-indication justifiera un arrêt de la gymnaste.

- **PARTICIPATION :**

En cas de qualification de la gymnaste au championnat National individuel ou par équipe, il sera demandé à la famille une participation financière pour les frais de déplacement et d'hébergement.

4° GYMNASTES HORS COMPETITIONS

La GRS **n'est pas une garderie** ; les gymnastes inscrites dans les groupes de loisirs se doivent elles aussi d'être assidues et à l'heure à l'entraînement hebdomadaire fixé en début de saison ; une gymnaste assidue progresse plus vite dans l'apprentissage de la discipline.

En cas d'absences répétées (pour des raisons autres que maladie ou blessure), l'inscription de la gymnaste pour la saison suivante ne sera pas reconduite.

5° COTISATION

SEUL UN CERTIFICAT MEDICAL spécifiant la contre-indication à la pratique de la GRS pour une période temporaire (minimum 4 semaines) ou totale donnera lieu à remboursement de la cotisation pour la période considérée ; à défaut, la cotisation annuelle sera totalement encaissée.

Tout manquement aux règles précitées pourra faire l'objet d'une sanction allant jusqu'à l'exclusion, après délibération du Conseil d'Administration.

6° EN FIN DE SAISON :

La gymnaste doit savoir qu'en fonction du nombre d'encadrantes et de la nouvelle composition des équipes pour la saison à venir :

- elle peut changer d'encadrante
- elle peut changer d'équipe
- elle peut changer de catégorie
- elle peut ne pas être réintégrée au club selon les critères suivants :
 - problème de comportement
 - motivation
 - assiduité
 - capacité technique corporelle et à l'engin
 - nombre de créneaux équipes pouvant être assurés

(à conserver par l'adhérent)



SAISON 2023/2024

Pour toute information ou problème rencontré, vous pouvez contacter :

- Gérard ANTAGNAC : 06.70.26.73.10 – gerard.antagnac@wanadoo.fr
- Aline CUARTERO : 06.67.86.40.05 – alinecuartero@orange.fr

Tout changement de coordonnées doit être signalé à l'encadrante.

Vous pouvez consulter la vie de notre club sur nos groupes Facebook et Instagram « **Club GRS Fronton** »
ou sur notre site : « <http://grsgymfronton.ovh> »

AIDE AUX GYMNASTES

L'US FRONTON GRS a adhéré à plusieurs conventions d'aide à la pratique sportive :

- **convention coupon sport ANCV**

- **convention « PASS'SPORT » du CCAS de la mairie de FRONTON**

Le PASS'SPORT s'adresse aux jeunes de 6 à 15 ans (nés de 2009 à 2018) domiciliés à FRONTON, et est attribué sous condition de ressources (quotient familial inférieur à 600€) ; l'aide d'une valeur de 50€ est versée directement à l'association.

Pour pouvoir bénéficier de cette aide, veuillez prendre contact avec le Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S) de la Mairie de Fronton au **05.62.79.92.14** ou à l'adresse suivante : ccas@mairie-fronton.fr

- **pass sport du gouvernement :**

il s'agit d'une aide reconduite du Ministère de l'Education Nationale, de la Jeunesse et des Sports. Voici le lien qui vous donnera les explications pour être éligible à cette aide ; son montant est de 50€. **Elle est cumulable avec les autres aides mises en place notamment par les collectivités.**

<https://pass.sports.gouv.fr/decouvrir-le-passsport/>

feuille à conserver par l'adhérent

FOURNITURE DE LA TENUE PAR LE CLUB

Il est précisé que le club fournit à la gymnaste la tenue pour les compétitions de la présente saison.

Il est donc demandé :

- un chèque de caution de 150.€ (*qui ne sera pas encaissé et sera détruit en fin de saison*)
- **ET** un chèque de location annuel (*qui sera encaissé en fin de saison après le gala fin juin*) :
 - * de 30.€ pour les gymnastes nées de 2014 à 2018
 - * de 40.€ pour les gymnastes nées en 2013 et avant (2012...)

Aucun règlement de caution et location n'est demandé pour les gymnastes nées en 2019 et après.

Les chèques devront être remis **à l'inscription.**

Ladite tenue devra être restituée au club en fin de saison, lors du gala.

Contre remise de la tenue, le chèque de caution sera détruit.

En cas de non restitution de la tenue ou pour tenue abîmée, le chèque de caution sera encaissé.

Pour tout chouchou perdu, non rendu, il sera demandé la somme de **5 €.**

Pour les gymnastes qui auraient effectué la saison dans un groupe hors compétitions, les chèques de caution ET de location seront détruits en fin de saison.

PIECES A JOINDRE AU DOSSIER :

- Le bulletin d'inscription dûment complété et l'autorisation de prise de vue (pages 1 et 2) (1 bulletin par adhérent)
- 1 photo d'identité pour la licence (inscrire les nom et prénom au verso)
- **NOUVEAU POUR LES MAJEURES** : le **certificat médical disparaît** ; remplir le questionnaire de santé (page 9) et **remettre** l'attestation (page 10), sauf si réponse OUI à une ou plusieurs questions du questionnaire de santé, fournir un certificat médical selon modèle page 11
- **pour les mineures** : remplir le questionnaire de santé (pages 7 et 8) et **remettre** l'attestation (page 10) ; sauf si réponse OUI à une ou plusieurs questions du questionnaire de santé, fournir un certificat médical selon modèle page 11
- le règlement annuel total de l'activité en 1 ou 3 chèques au dos desquels figureront également les nom et prénom de l'adhérente (**si différent de celui porté sur les chèques**) ainsi que le trimestre concerné par le paiement, soit :

* Pour 1 gymnaste :

1 chèque de 240.€ **encaissé en octobre**

Ou 3 chèques de 80.€ (1^{er}, 2^{ème} et 3^{ème} trimestre)

Encaissés en octobre, janvier, avril

* A partir de 2 gymnastes, et pour chaque gymnaste :

1 chèque de 210.€ **encaissé en octobre**

Ou 3 chèques de 70.€ (1^{er}, 2^{ème} et 3^{ème} trimestre)

Encaissés en octobre, janvier, avril

*** En plus, pour celles qui font de la compétition en individuelle, un chèque supplémentaire de 70.€ encaissé en septembre**

- le règlement par chèque :

* de la caution pour la tenue de 150 €

* de la location (**encaissé après le gala, fin juin**) :

- soit de 30 € (gymnaste née de 2014 à 2018)

- soit de 40 € (gymnaste née en 2013 et avant)

libellés à l'ordre de US FRONTON GRS

Aucun règlement de caution et location n'est demandé pour les gymnastes nées en 2019 et après

PERMANENCE POUR LES INSCRIPTIONS AU LOCAL GRS

(au fond du parking derrière LA HALLE DES SPORTS JEAN TISSONNIERES, avenue du Stade 31620 FRONTON)

DIMANCHE 1^{er} septembre 2024 de 9h00 à 12h00

TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA REFUSE.

Aucune gymnaste ne pourra accéder aux cours sans avoir transmis son dossier complet

La fin du certificat médical pour les mineurs (*extrait du site UFOLEP*)

Afin de simplifier et d'inciter les mineurs à une vaste reprise sportive et ce dès que possible, le décret n° 2021-564 du 7 mai 2021 entérine le non nécessité d'avoir un certificat médical pour prendre sa licence sportive.

A partir de maintenant les parents sont donc sollicités pour répondre à un [questionnaire de santé](#) concernant leurs enfants. C'était déjà le cas quand il s'agissait de renouveler sa licence dans le cadre d'un cycle de 3 ans.

Cette simplification s'inscrit dans un contexte qui promeut au maximum l'activité pour les jeunes étant donné les constats alarmants déclarés dans les différents rapports relatifs à la sédentarité réalisés par exemple par l'ONAPS. C'est une manière également de simplifier la gestion administrative des clubs, structures également durement impactées par la pandémie.

A noter cependant qu'en fonction du degré de risque de la pratique sportive ou si celle-ci est considérée « à contraintes particulières », le certificat pourra tout de même être exigé comme pour l'alpinisme, le rugby, les sports de combat, le parachutisme... De même en fonction des réponses inscrites dans le questionnaire par les parents, un passage chez le médecin pourra être nécessaire pour confirmer la pratique du jeune.

« ANNEXE II-23 (Art. A. 231-3) LEGIFRANCE
 « **QUESTIONNAIRE RELATIF À L'ÉTAT DE SANTÉ DU SPORTIF MINEUR** EN VUE DE L'OBTENTION, DU RENOUVELLEMENT D'UNE LICENCE D'UNE FÉDÉRATION SPORTIVE OU DE L'INSCRIPTION À UNE COMPÉTITION SPORTIVE AUTORISÉE PAR UNE FÉDÉRATION DÉLÉGATAIRE OU ORGANISÉE PAR UNE FÉDÉRATION AGRÉÉE, HORS DISCIPLINES À CONTRAINTES PARTICULIÈRES

Avertissement à destination des parents ou de la personne ayant l'autorité parentale : Il est préférable que ce questionnaire soit complété par votre enfant, c'est à vous d'estimer à quel âge il est capable de le faire. Il est de votre responsabilité de vous assurer que le questionnaire est correctement complété et de suivre les instructions en fonction des réponses données.

Faire du sport : c'est recommandé pour tous. En as-tu parlé avec un médecin ? T'a-t-il examiné (e) pour te conseiller ? Ce questionnaire n'est pas un contrôle. Tu réponds par OUI ou par NON, mais il n'y a pas de bonnes ou de mauvaises réponses. Tu peux regarder ton carnet de santé et demander à tes parents de t'aider.

Tu es une fille <input type="checkbox"/> un garçon <input type="checkbox"/>	Ton âge : <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> ans	
Depuis l'année dernière	OUI	NON
Es-tu allé (e) à l'hôpital pendant toute une journée ou plusieurs jours ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu été opéré (e) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu beaucoup plus grandi que les autres années ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu beaucoup maigri ou grossi ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu eu la tête qui tourne pendant un effort ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu perdu connaissance ou es-tu tombé sans te souvenir de ce qui s'était passé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu reçu un ou plusieurs chocs violents qui t'ont obligé à interrompre un moment une séance de sport ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu eu beaucoup de mal à respirer pendant un effort par rapport à d'habitude ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu eu beaucoup de mal à respirer après un effort ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

As-tu eu mal dans la poitrine ou des palpitations (le cœur qui bat très vite) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu commencé à prendre un nouveau médicament tous les jours et pour longtemps ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu arrêté le sport à cause d'un problème de santé pendant un mois ou plus ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Depuis un certain temps (plus de 2 semaines)		
Te sens-tu très fatigué (e) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu du mal à t'endormir ou te réveilles-tu souvent dans la nuit ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Sens-tu que tu as moins faim ? que tu manges moins ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Te sens-tu triste ou inquiet ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Pleures-tu plus souvent ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Ressens-tu une douleur ou un manque de force à cause d'une blessure que tu t'es faite cette année ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Aujourd'hui		
Penses-tu quelquefois à arrêter de faire du sport ou à changer de sport ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Penses-tu avoir besoin de voir ton médecin pour continuer le sport ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Souhaites-tu signaler quelque chose de plus concernant ta santé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Questions à faire remplir par tes parents		
Quelqu'un dans votre famille proche a-t-il eu une maladie grave du cœur ou du cerveau, ou est-il décédé subitement avant l'âge de 50 ans ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Etes-vous inquiet pour son poids ? Trouvez-vous qu'il se nourrit trop ou pas assez ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Avez-vous manqué l'examen de santé prévu à l'âge de votre enfant chez le médecin ? (Cet examen médical est prévu à l'âge de 2 ans, 3 ans, 4 ans, 5 ans, entre 8 et 9 ans, entre 11 et 13 ans et entre 15 et 16 ans.)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Si tu as répondu OUI à une ou plusieurs questions, tu dois consulter un médecin pour qu'il t'examine et voit avec toi quel sport te convient. Au moment de la visite, donne-lui ce questionnaire rempli.		

Dans ce cas, **Certificat médical à fournir**. (selon modèle page 11)

(questionnaire à montrer lors de l'inscription, mais à conserver par l'adhérent)



Attestation Questionnaire de santé

A remettre au club

Pour les majeures :

Je soussigné M/Mme

Né (e) le :

Demeurant :

Atteste avoir renseigné le questionnaire de santé **et avoir répondu PAR LA NEGATIVE à l'ensemble des rubriques.**

Date et signature du sportif.

Pour les mineures :

Je soussigné M/Mme

Né (e) le :

Demeurant :

en ma qualité de représentant légal de

né (e) le :

atteste qu'il/elle a renseigné le questionnaire de santé et a répondu **PAR LA NEGATIVE** à l'ensemble des rubriques.

Date et signature du représentant légal.

CERTIFICAT MEDICAL

Je soussigné, Docteur

Certifie, après examen, que Mademoiselle

NOM :

PRENOM :

NEE LE :

Présente, ce jour, une absence de signe clinique apparent contre-indiquant la pratique du sport suivant : **GRS EN COMPETITION**

Fait à

Le

Signature

Certificat délivré sur la demande du patient et remis en mains propres